**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

# ARRÊTÉ

**portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse.**

**Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 812-4 et R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École national vétérinaires de Toulouse du 2 juillet 2007.

## ARRÊTE

### Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École national vétérinaires de Toulouse :

**1° Au titre des représentants de l'Etat :**

- M. Dominique BUR, préfet de la région Midi-Pyrénées ;

*Représentante du ministre chargé de l'enseignement supérieur :*

- M. Gilbert CASAMATTA, président de l'Institut national polytechnique de Toulouse ;

*Représentants du ministre chargé de l'agriculture :*

- Mme Pascale BRIAND, directrice générale de l'alimentation ;
- M. Jacques BRULHET, vice-président délégué du conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux ;
- Mme Marion ZALAY, directrice générale de l'enseignement et de la recherche ;

**2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :**

- M. Jacques GODFRAIN, ancien ministre ;
- M. Bernard VALLAT, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé animale ;
- M. Philippe GRUET, responsable mondial de l'efficacité des médicaments de Novartis Santé Animale ;
- M. Philippe BARALON, directeur associé des sociétés Phylum et Scanelis ;
- M. Christophe BRARD, président de la société nationale des groupements techniques vétérinaires ;
- M. Benoît ASSEMAT, président de la Fédération des syndicats vétérinaires de France ;
- Mme Françoise BUSSIERAS, Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral ;
- M. Laurent SAUVAGNAC, président du conseil régional de l'Ordre des vétérinaires ;
- M. Hubert de ROCHAMBEAU, président par intérim du centre INRA de Toulouse ;
- M. Jean-Marc LALLOZ, président des anciens élèves et amis de l'ENVT.

**Article 2**

Le directeur de l'École national vétérinaires de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le 21 FEV. 2011

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche,
de la ruralité et de l'aménagement du territoire,
Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et
de la recherche

Marion ZALAY